



L'application de l'ordonnance du 23 Juillet 2015 dans les procédures d'achats

Objectifs

- Présenter les nouvelles règles d'achats imposées par l'ordonnance de 2015.
- Anticiper les évolutions introduites par la nouvelle réglementation.
- Redéfinir les procédures internes d'achat.

Programme

- ?
- ?
- ?
- ?
- ?

Durée :

?

Public :

?

Prérequis : Aucun

Groupe : 12 maximum

Méthodes pédagogiques :

■ ?

■ ?

■ ?

A l'issue de la formation, il sera
procédé à une évaluation de la
formation

⚠ Ce document n'est pas contractuel !

*En fonction des besoins des participants, le
formateur adaptera le déroulé et le contenu
de la formation.*